

Ville de SAINT-DENIS

Liberté - Egalité - Fraternité

Administration municipale

SAINT-DENIS, le 7 Juillet 1967

N° 902 /SG

Le MAIRE de SAINT-DENIS

à Messieurs

les Conseillers municipaux

- SAINT-DENIS -

Messieurs et Chers Collègues ,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le MERCREDI 12 JUILLET à 16 Heures à l'Hôtel de Ville (Salle des délibérations).

ORDRE du JOUR :

- 1°) Compte administratif 1966.
- 2°) Acceptation de la fixation des indemnités concernant l'expropriation de 19 parcelles de terrain situées dans le prolongement du terrain VINSON et sur lesquelles la construction d'une cité scolaire est en cours.
- 3°) Avenant à la convention d'avance de 130.000.000 de FrsCFA consentie à la Commune par la C.C.C.E. pour renforcement de son réseau de distribution d'eau potable.
- 4°) Demande au FIDOM et à défaut emprunt de 100.000.000 de FrsCFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement des travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable de la Bretagne.
- 5°) Dossier d'adjudication concernant la 3ème tranche des travaux d'adduction d'eau de la Bretagne.
- 6°) Adduction d'eau de la Bretagne - Exécution par la SEGEFOM des travaux de remise en état de la chaussée (CD 50) sous la surveillance des Ponts et Chaussées.
- 7°) Lotissement du Chaudron - Construction d'un dispensaire polyvalent - Création d'un Foyer de jeunes travailleurs et de crèches-garderies.
- 8°) Rapport sur la décision du Tribunal administratif concernant l'affaire S.A.P.M.E.R. c/ COMMUNE de SAINT-DENIS - Note d'honoraires présentée par Me MOREL, Avocat, qui a été chargé de défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire.

...../

- 9°) Contrat passé avec la S.I.A.C. pour assurer le service des vidanges de la ville, renouvellement pour une période de trois années - Relèvement des tarifs. *extrait approuvé + f.v. C^o du Budget + contrat S.I.A.C. remis à M^o Robert le 18.12.67*
- 10°) Demande de subvention présentée par l'Association Nationale des Amis des Polios et Handicapés physiques.
- 11°) Adjudication pour l'exploitation d'un service urbain d'autobus - Fixation de la subvention à allouer à l'entreprise adjudicataire.
- 12°) Acquisition du terrain de M^{me} Emila HOAREAU et M^{me} LOGEOIS Bernard (née HOAREAU Germaine) d'une superficie de 345 m², situé ruelle Milius, pour le prix de 3.250.000 FrsCFA.
- 13°) Construction d'un groupe scolaire de 10 classes à MONTGAILLARD - Transfert de 3 classes économiques de Sainte-Clotilde à Montgaillard.
- 14°) Contrat d'honoraires du Cabinet HEBRARD pour travaux de construction de l'école de la Bretagne.
- 15°) Contrat d'honoraires du Cabinet HEBRARD pour travaux de construction de l'Ecole mixte de la Bretagne "BELLE VUE".
- 16°) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet Gilbert AUDRY pour les travaux topographiques effectués sur le terrain MAGNAN de BELLEVUE à Patates à Durand - Montant : 113.895 Frs .
- 17°) Note d'honoraires de Me Jean MAS pour l'établissement de l'acte d'acquisition par la Commune de SAINT-DENIS du "CHATEAU MORANGE" Montant : 281.105 FrsCFA.
- 18°) Remboursement à la S.I.D.R. des frais techniques de délimitation et de bornage des terrains cédés ou loués à la Commune de SAINT-DENIS - Montant 161.870 FrsCFA.
- 19°) Travaux supplémentaires d'un montant de 886.518 FrsCFA exécutés au groupe scolaire du terrain de l'Ancien Théâtre.
- 20°) Emprunt de FrsCFA 6.600.000 à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour couvrir la participation communale aux travaux de construction d'une Maison de Jeunes et de la Culture sur un terrain limitrophe du stade Joinville, en remplacement de l'emprunt de 8.290.000 FrsCFA voté par le Conseil Municipal le 17 Mars 1967 - Inscription au budget supplémentaire de 1967 d'une somme de 1.690.000 FrsCFA représentant la différence.
- 21°) Nouvelle décision à prendre vis à vis de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE au lieu de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS par suite du changement de compétence de ces Caisses.

...../

- 22°) Réfection du Chemin BAPTISTO à SAINT-FRANCOIS.
- 23°) Marché de gré à gré à passer avec BOURBON LUMIERE pour l'installation de feux de signalisation en Ville.
- 24°) Modification des tarifs des droits d'entrée à la Piscine Municipale.